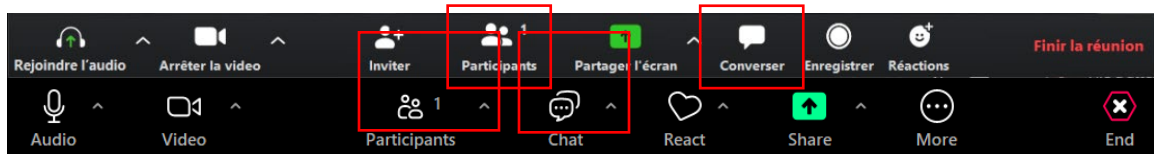
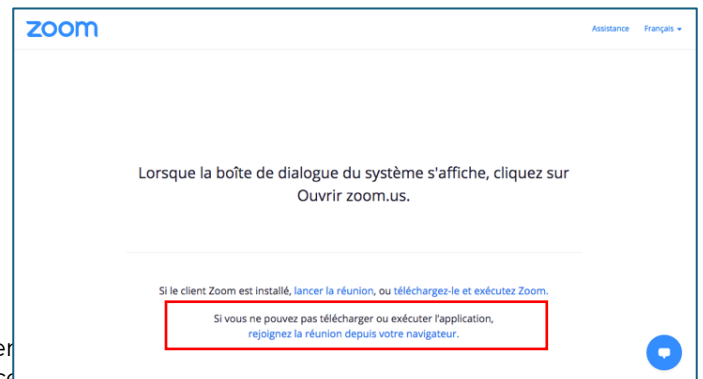


PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – ZOOM

Cette année, c'est de manière virtuelle que se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Fédération des coops d'alimentation du Québec et la soirée se déroulera sur la plateforme ZOOM. Afin de comprendre les différentes fonctionnalités de la plateforme, nous vous invitons à consulter attentivement ce document avant l'assemblée, et à suivre les informations mentionnées. De cette façon, vous pourrez intervenir aisément durant l'AGA.

Prévoyez faire un test avant le début de la rencontre, ou prévoir quelques minutes avant le début. Lors de votre arrivée, vous serez admis dans la salle d'attente jusqu'au début de la rencontre. Nous demandons à tous les participants d'être indulgents et compréhensifs si nous devons faire face à quelques problèmes techniques en cours d'AGA.

1. Pour accéder à la réunion ou pour télécharger l'application ZOOM, cliquez sur le lien web dans le courriel reçu après votre inscription.
2. Suivez les étapes à l'écran. On vous invitera à ouvrir Zoom ou à télécharger l'application.
 - Si vous souhaitez télécharger l'application ZOOM sur votre ordinateur, téléphone ou tablette, rendez-vous ici : https://zoom.us/fr/download#client_4meeting. Sélectionnez « Télécharger » sous Zoom Workplace desktop app. Ouvrez l'application dans vos téléchargements, puis suivez les instructions à l'écran. Ouvrez l'application et créez votre compte.
 - Si vous ne souhaitez pas télécharger l'application ZOOM et rejoindre la réunion depuis votre navigateur, sur votre ordinateur, téléphone ou tablette, vous aurez seulement à sélectionner l'option « rejoignez la réunion depuis votre navigateur » quelques minutes avant la rencontre.
3. À l'ouverture de la plateforme, on vous fera patienter jusqu'à ce que l'animateur vous accueille. La réunion commencera.
4. Tout au long de la rencontre, votre micro et votre caméra seront désactivés.
5. Au moment de votre entrée dans la réunion, effectuez ces trois étapes :
 - Cliquez sur « **participants** » afin d'ouvrir la fenêtre des participants à la réunion et ainsi pouvoir poser une question lors de la période de questions.
 - Cliquez sur « **converser** » afin d'ouvrir la conversation « chat ».



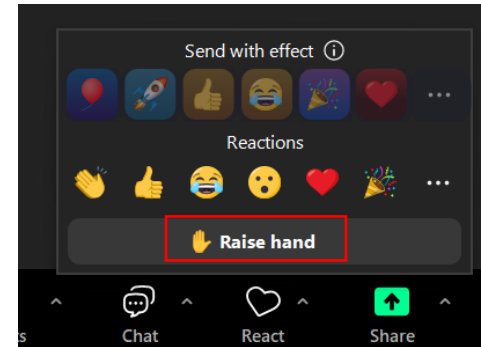
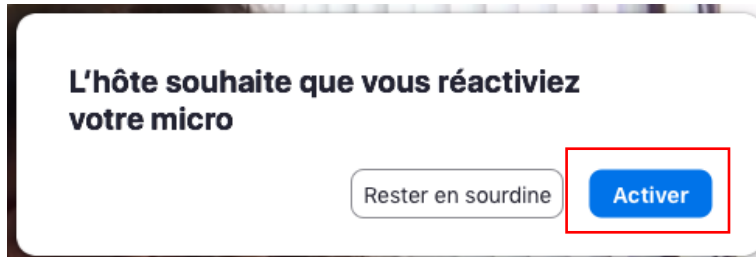
Utilisation des options pendant la réunion de l'assemblée :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, deux options s'offrent à vous :

FÉDÉRATION DES COOPS D'ALIMENTATION DU QC

1. **Prendre la parole** : au bas de votre écran, vous verrez une bande. Si vous voulez prendre la parole, vous devez simplement cliquer sur « Réaction » et ensuite cliquer sur « **lever la main** » au bas de la fenêtre. Par la suite, l'animateur vous donnera la parole. Vous verrez une demande d'activation de votre micro. Vous devrez tout simplement l'accepter pour prendre la parole. À la fin de votre intervention, votre micro sera désactivé à nouveau.



2. **Écrire votre question** : au bas de cette bande, vous verrez « **converser/chat** ». C'est à cet endroit que vous pourrez écrire vos questions ou commentaires si vous ne souhaitez pas le faire verbalement lors des périodes de questions.

DEMANDE DE RÉOLUTION – PROPOSEUR ET APPUYEUR

Lors d'une demande de résolution (proposateur/appuyeur) utilisez également l'option « converser/chat » pour proposer ou appuyer la proposition.

- Le **proposateur** doit inscrire dans la conversation : Proposeur – Nom complet – Nom de la coop
- L'**appuyeur** doit inscrire dans la conversation : Appuyeur – Nom complet – Nom de la coop